

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.099

L'An Deux Mille Un, le 17 août à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

10 AOUT 2001

10 AOUT 2001

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, M. HUGENDBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, CARRIE, Adjoints,

Mme BRAULT, M. BUJARD, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, MM. DENIS, FAVRE, Mmes GRAMMATICO, JOLY, Melle LABEYRIE, M. MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. LE GUEUT par M. MOST  
Mme BARRAUD-DUCHERON par Mme PELTIER  
M. CAU par M. DENIS  
M. COASSIN par M. BUJARD  
Mme DOUMECQ par M. BOURGEOIS  
Mme DURAND par Mme DACOSTA  
Melle ISENDICK par Melle LABEYRIE  
Melle TURPIN par Mme GRAMMATICO

**ABSENTS-EXCUSES** : MM. GUIARD, RAYMOND

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 23  
Nombre de Votants : 31

Melle LABEYRIE a été élue Secrétaire de séance.

**OBJET** : Attributions de subventions aux clubs sportifs

**VOTE** : UNANIMITE

Lors de sa séance du 29 Juin 2001 par décision modificative N°2, le Conseil Municipal a accordé une somme de 420.000 F en complément de la dotation 2001 allouée aux clubs sportifs.

La commission des sports qui s'est réunie le 24 Juillet 2001 a proposé la répartition de ces crédits supplémentaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé du Rapporteur
- Vu la proposition de la Commission des sports réunie le 24 Juillet 2001,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'allouer les subventions suivantes :

. ROC BALL TRAP	35 000 F
. ROC BOXE	10 000 F
. ROC CYCLO et VTT	1 000 F
. ROC ESCRIME	7 000 F
. ROYAN VAUX ATLANTIQUE FOOTBALL	40 000 F
. ROC HALTEROPHILIE	10 000 F
. ENTENTE ROC ST GEORGES HANDBALL	150 000 F
. ROC NATATION	17 000 F
. ROC PLONGEE	16 000 F
. ROC RUGBY	105 000 F
. ASSOCIATION SPORTIVE SQUASH CLUB ROYANNAIS	15 000 F
. ROC TENNIS DE TABLE	3 000 F
. CLUB DE TIR "LES MOUETTES"	10 000 F
. VOLLEY BALL CLUB DE ROYAN	5 000 F
. LES MOUETTES DE ROYAN (GYMNASTIQUE)	6 500 F
	=====
TOTAL	430 500 F

. D'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 - Fonction 40 du budget de l'exercice 2001 (10.500 F sur le crédit réservé Sports Budget Primitif 2001 - 420.000 F sur le crédit Décision Modificative N°2/2001).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 21 août 2001  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**